

# TRAIT D'UNION

Sorignois n°3

Avril 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Le vote du budget est un moment important de la gestion municipale, il traduit sur le terrain la volonté politique d'aménagement de notre commune.

Pour SORIGNY tous les clignotants sont au vert : un taux d'endettement des plus faibles du département dans sa catégorie, une capacité d'auto-financement importante sur les budgets de la commune, du service de l'eau et du service de l'assainissement, nous permettent de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

Les grandes lignes de notre action portent sur l'entretien des bâtiments communaux, le soutien à l'accession à la propriété, les études d'aménagement du centre bourg et le renouvellement des réseaux. D'autre part, dans le cadre du plan de relance engagé par le Gouvernement, nous signerons très prochainement avec le Préfet une convention nous engageant à réaliser en 2009 plus de travaux que les années passées. En contrepartie de quoi la TVA nous sera reversée dans l'année de l'investissement. Nous améliorerons ainsi nos capacités d'autofinancement.

Comme vous pouvez le lire régulièrement dans la presse SORIGNY est en pleine mutation. Des projets d'installations d'entreprises sont en cours sur ISOPARC en bordure de l'A 10. Ceci nécessite une révision simplifiée du PLU pour la zone concernée.

Néanmoins, je rassure ceux qui s'inquièteraient de cette évolution, la haute qualité environnementale sera toujours exigée et les entreprises à risque écartées.

Enfin je tiens à attirer l'attention de chacun, car depuis quelques mois, des actes d'incivilité, de malveillance envers nos bâtiments communaux, les vols chez l'habitant et dans les voitures se multiplient. En conséquence de quoi, je vous invite à être prudent et vigilant.

En ce début 2009, malgré le contexte difficile, SORIGNY est porteur d'espoir et engagé dans un développement prometteur et promis.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute et à votre disposition.

Alain ESNAULT



Médiathèque



Genevray



Le Mardereau

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## BÂTIMENTS

### MAISON DES JEUNES

La précédente municipalité avait retenu le site du n° 8 rue nationale. Compte-tenu de la vétusté et de l'exiguïté du bâtiment ainsi que de sa proximité de la RD 910, il a été décidé de réaliser une construction neuve proche des installations sportives rue de la Voie Dieu.

Il est précisé que le site du 8 rue nationale est conservé pour la réalisation d'équipements à vocation sociale, de logements locatifs et d'un espace commercial. Il continue de s'inscrire dans une opération de restructuration et d'aménagement du centre Bourg s'articulant autour des pôles occupés par la mairie, la Place de l'Église et du présent site.

M. Joël RIBOULEAU, architecte, a été pressenti pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un coût forfaitaire provisoire de rémunération de 20 000 € HT.

### LOTISSEMENT DE LA BOUGRIE

Une convention de réservation de logements sociaux est passée avec Val Touraine Habitat sur 3 T III, 2 T IV et 1 T V.

## VOIRIE - RÉSEAUX

### RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À GENEVRAY

Afin de renforcer ce réseau, le diamètre de la canalisation qui relie la RD 910 à Genevray a été changé ; ceci permettra de supprimer les bâches incendies prévues sur le lotissement de Genevray. La maîtrise d'œuvre a été confiée à SAFÈGE. Le coût de l'opération s'élève à 94 280 € HT.

### ASSAINISSEMENT EAUX USÉES À BORDEBURE

Il y est envisagé l'installation d'une filière d'assainissement collectif pour raccorder 24 habitations.

Des subventions seront demandées sur une estimation de 135 000 € HT. La maîtrise d'œuvre est confiée à SAFÈGE pour 11 520 € HT.

### AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Un audit énergétique a été sollicité auprès du Syndicat d'Énergie d'Indre et Loire afin qu'un état des lieux précis du réseau, du matériel, de la qualité et des consommations de l'éclairage public soit listé. Cette étude vise à diminuer les coûts et les nuisances lumineuses.

## DÉCLASSEMENT DE LA RD 84

La ZAC Isoparc est desservie par une voie structurante qui relie deux routes départementales. Cette voie constitue une déviation de l'agglomération de SORIGNY pour le secteur Nord Ouest. La Route Départementale 84 depuis le rond-point de l'Autoroute au carrefour de la Route Départementale 910 n'a donc pas de vocation de transit et, de ce fait, il y a lieu de procéder au déclassement.

Afin de réaliser cet échange, le Conseil Municipal :

• **Sollicite les modalités techniques nécessaires suivantes en vue du déclassement de la RD84.**

- Dans la traversée de la Pièce des Viviers : les travaux consisteront à réaliser un chominement piétonnier et également de l'agglomération à la Pièce des Viviers.

- Dans l'agglomération, le changement de la couche de roulement, la réalisation d'un plateau au niveau du carrefour avec la Rue du Château d'Eau,

- La mise en place de fourreaux afin de prévoir l'enfouissement des réseaux futurs.

• **Demande le déclassement de la RD84.**

## CIRCULATION

Un avis favorable a été donné pour finaliser la décision d'interdire la circulation des poids-lourds de + de 12 tonnes dans la traversée de l'agglomération. En effet, une partie du dispositif de signalisation sera prise en charge par le Conseil Général tandis que le reliquat, de 10 000 €, sera réparti entre les quatre communes concernées :

MONTBAZON,

SORIGNY,

SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS<sup>24</sup>

et SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ.

## DÉNOMINATION DE VOIES

• **Lotissement S2G :**

Impasse du Mardereau,

Impasse du Bourdin,

• **Voie privée "La Pièce des Viviers" :**

Impasse de la Pièce des Viviers,

• **Ferme de Genevray :**

Cour de Genevray.

## ENVIRONNEMENT

### SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Il s'agit d'élaborer un schéma d'assainissement des eaux pluviales des parties urbanisées et urbanisables du territoire de la commune de SORIGNY, qui permet de définir une stratégie globale de gestion des eaux pluviales sur la Commune.

Cette étude comprend quatre phases :

- État des lieux, diagnostic de chaque bassin versant et recueil de données

- Orientation et propositions d'aménagement

- Schéma d'assainissement d'eaux pluviales

- Dossier d'enquête publique.

Une subvention sera demandée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

## LOISIRS / SCOLARITÉ

### CONTRAT "TEMPS LIBRE" - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Les contrats temps libre visent à soutenir la réalisation de formules nouvelles ou l'amélioration des structures existantes afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents (de 6 à 16 ans) une bonne qualité d'accueil et d'en faciliter l'accès aux familles les moins favorisées par une politique tarifaire.

Dans cet objectif le contrat temps libre a été renouvelé pour une durée de 4 ans.

### SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE HORS COMMUNE

Il est décidé d'appliquer pour les classes des écoles privées sous contrat comme pour les établissements publics les cas réglementaires dérogatoires.

## ÉQUIPEMENTS

### LA RESTRUCTURATION DU CENTRE BOURG

Une procédure de marché de définition en vue de la conception d'un projet urbain sur le centre bourg de SORIGNY est envisagée. 50 000 € HT ont été inscrits au budget pour la conduite de cette étude. Des aides seront sollicitées auprès des différents partenaires institutionnels et en particulier du Conseil Régional dans le cadre de sa politique Cœur de Village.

### STADE DE GENEVRAY

Une surprofondeur du forage est nécessaire. Le coût des travaux est de 4 447,09 € TTC.

## FINANCES

### ÉCLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION AU SIEIL

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention de 3 700 € pour changer les luminaires de la rue des AFN, étant précisé que le coût de l'opération s'élève à 10 156,43 € TTC.

### EMPRUNTS

M. le Maire est autorisé à contracter deux emprunts :

- 121 000 € pour le budget de l'assainissement qui prévoyait des travaux d'aménagement des espaces publics à la Bougrie et la restructuration de réseaux à la Voie Dieu pour un montant de 370 500 €.

- 165 000 € : pour financer en partie la création d'un stade de football à Genevray.

### CENTRES DE LOISIRS HORS COMMUNE : PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE SORIGNY

Une participation de 2,21 €/jour et par enfant qui fréquentera l'un des centres situés dans une commune membre de la Communauté de Communes du Val de l'Indre est attribuée sous réserve d'un justificatif à l'une des conditions suivantes

- le CLSH de SORIGNY est fermé,
- le CLSH de SORIGNY ne dispose pas de la capacité d'accueil suffisante.

### AVANT-PROJET AMÉNAGEMENT RUE DE SAINT-BRANCHS

Le Conseil Municipal adopte l'avant-projet dont le coût de 203 008,04 € HT comprend l'éclairage public, la mise en place des fourreaux pour l'enfouissement des réseaux, l'assainissement des eaux pluviales, la réalisation des places de parkings, la réalisation du carrefour en croix, les plateaux, les écluses et les chemins piétonniers.

Il sollicite une subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement année 2009 au titre de la 5<sup>e</sup> catégorie : opération d'amélioration de sécurité routière (hors mobilier urbain et plantations) pour un montant de 105 000 € HT.

### RESTAURATION DES PERSONNELS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

Le Conseil Municipal, est favorable à la passation d'une convention entre le recteur de l'académie d'ORLÉANS-TOURS et la commune de SORIGNY.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police dans le but de réaliser un plan de circulation du Bourg et plus précisément installer une signalisation horizontale et verticale, étant précisé que le coût estimatif des travaux s'élève à 10 000 € HT environ.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE - RUE DU PUIIS

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention concernant l'aménagement ci-dessus précisé au titre des amendes de police ; le coût estimatif des travaux s'élevant à 30 000 € HT environ.

### SUBVENTIONS

ADMR	76 €
Association Omnisports	5 500 €
Ass. des Parents d'Elèves	2 300 €
Ass. Tennis Sorigny	800 €
Atout lire	2 600 €
CFA CMA 37 Joué les Tours	150 €
Comice Agricole	108 €
Conciliateurs de justice	50 €
Coopérative école maternelle	130 €
Coopérative école maternelle : voyages	650 €
Coopérative école élémentaire	230 €
Dix doigts	300 €
Drôles en scène	300 €
Echo du cœur	370 €
Gymnastique volontaire	550 €
Hibout'chou	29 000 €
MFR Azay-le-Rideau	50 €
MFR Sorigny	50 €
Nature et Environnement	300 €
Pompiers de l'urgence internationale	200 €
Prévention routière	50 €
SHOT	380 €
Sorigny Animation	9 650 €
dont Sorigny en fête	5 500 €
Sorigny Mon Village	200 €
Société Protectrice des Animaux	80 €



### COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

#### COMMUNE

##### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 260 703.68 €
RECETTES	1 743 347.47 €
EXCEDENT	482 643.79 €

##### INVESTISSEMENT

DEPENSES	487 902.60 €
RECETTES	508 433.52 €
EXCEDENT	20 530.92 €

#### SERVICE DE L'EAU

##### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	36 002.62 €
RECETTES	113 851.12 €
EXCEDENT	77 848.50 €

##### INVESTISSEMENT

DEPENSES	48 687.55 €
RECETTES	88 714.59 €
EXCEDENT	40 027.04 €

#### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

##### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	28 911.85 €
RECETTES	59 617.28 €
EXCEDENT	30 705.43 €

##### INVESTISSEMENT

DEPENSES	196 127.06 €
RECETTES	111 859.49 €
DEFICIT	84 267.57 €

### DIVERS

#### MISE À DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX AU PROFIT DE LA CCVI

Les communes membres acceptent de mettre à disposition leurs services techniques pour assurer des missions ponctuelles d'interventions techniques sur le patrimoine communautaire.

En contrepartie, la Communauté de Communes du Val de l'Indre s'engage à rembourser à la commune les frais de rémunération et charges patronales.

#### LGV SEA -

#### COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Siégeront à cette commission : MM. André JARNO, Bernard GRENÈCHE et Dominique DELALANDE élus et M. Christian DESILE désigné en tant que Conseiller Municipal représentant le Maire.

#### EMPLOI

Un poste de rédacteur et un poste d'agent de maîtrise sont créés pour renforcer les services administratifs et techniques.

# BUDGET 2009

## VOTE DES BUDGETS 2009 : à l'unanimité

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>COMMUNE</b>	
1 551 370 €	1 161 506,15 €
<b>SERVICE DE L'EAU</b>	
114 077 €	503 515,23 €
<b>SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	
74 129,14 €	1 168 056,59 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009

Il est décidé de maintenir les taux d'imposition identiques à 2008 :

Taxe	Taux	Produit attendu
Habitation	13.12 %	202 573 €
Foncière (bâti)	18.71 %	293 934 €
Foncière (non bâti)	47.94 %	72 054 €
		568 561 €

### 1. LES GRANDS ÉQUILIBRES

Fonctionnement	1 551 370 €
Investissement	1 161 506 €

### 2. LES GRANDES MASSES

#### Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	1 551 370 €
Dotations, Subventions, Participations	937 561 €
Autres produits	497 849 €
	115 960 €

#### Dépenses de fonctionnement

Charges exceptionnelles	1 551 370 €
Charges financières	4 250 €
Charges à caractère général	22 335 €
Charges de personnel	493 565 €
Charges de gestion courante	672 250 €
Dépenses imprévues	206 339 €
Virement à la section d'investissement	104 000 €
	48 631 €

#### Recettes d'investissement

Excédent antérieur	1 161 506 €
Virement de la section de fonctionnement	83 600 €
FCTVA, TIE	48 631 €
Excédents de fonctionnement comptabilisés	87 200 €
Subventions	482 644 €
Divers et emprunts	138 138 €
	321 293 €

#### Dépenses d'investissement

Travaux bâtiments et génie civil	1 161 506 €
dont report 2008 : 156 100 €	923 392 €
Matériel, équipements, études	38 220 €
Capital des emprunts	62 245 €
Autres	45 149 €
Études	92 500 €

### 3. DETTE ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Le capital restant dû au 31 décembre 2008 est de 536 700 €. L'annuité (intérêts et capital) s'élève à 83 575 €.

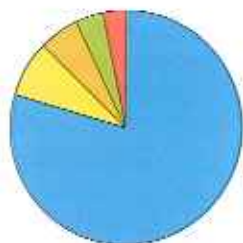
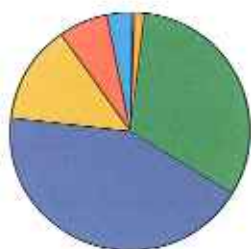
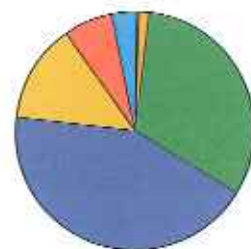
### 4. LES PRINCIPALES OPÉRATIONS NOUVELLES ENVISAGÉES

#### Travaux neufs :

- Étude mairie	20 000 €
- Locaux techniques "Four à Chaux"	130 000 €
- Maison des Jeunes	310 000 €
- Stade de Genevray (solde)	138 700 €

#### Travaux de voirie :

Travaux RD 84 Route de St-Branchs	122 600 €
Travaux de réseaux	115 367 €
Aménagement centre Bourg - dont étude 50 000 €	77 000 €
Embellissement cimetière	15 000 €
Chauffage : passage au gaz salle des Fêtes et gymnase	73 150 €



## DOMINICK GUERRAND

Originnaire de Normandie, Dominick GUERRAND, "le Viking", comme il se plaisait à se nommer, a tiré sa révérence.

Conseiller municipal de 1983 à 2001 et depuis 2008, Dominick GUERRAND était un personnage au caractère droit, rude et franc. Il a voulu partir sans bruit. Ses volontés ont été respectées.

Mais ceux qui l'ont côtoyé, apprécié ou qui se sont frottés à son tempérament entier, garderont le souvenir d'un homme exigeant envers lui-même et avec les autres ; pour qui laisser transparaître ses émotions aurait été un aveu de faiblesse. Jusqu'au-boutiste, il avait le défaut de ses qualités.

Amis choisis, amis pour la vie aurait pu être sa devise. Peu ont été du nombre mais ceux-là l'ont accompagné fidèlement. Respectant et admirant la belle ouvrage, c'était un bâtisseur qui se plaisait à se conformer aux règles de l'Art qu'il a mises occasionnellement et avec succès en oeuvre.

Les Vikings ne meurent pas, ils s'en retournent vers les brumes de l'Océan.



Marie-Anne BONNAFOUX

## TRAVAUX

### VOIRIE PARKING DE L'ÉCOLE

Localisation des travaux : École Élémentaire

Période des travaux : août 2008 - octobre 2008

Nature et objectifs des travaux :

- création d'un parking devant l'école élémentaire afin de canaliser les eaux pluviales et de sécuriser les piétons,
- réparation de la cour de l'école.

La réalisation d'un enrobé devant l'école évite l'apparition de mares au moment des précipitations. Des barrières et des potelets délimitent l'espace piétons des voitures.

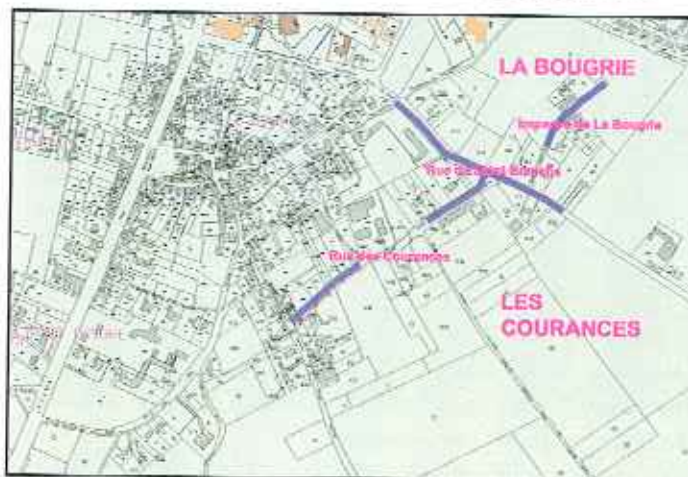
La cour était dangereuse du fait des racines des arbres qui ressortent et endommagent le revêtement de bitume. Sa réparation par la pose d'un enrobé et des systèmes drainant autour des arbres est effectuée.

Le marquage au sol du parking est prévu courant 2009.

Montant des travaux : 32 225 € TTC.



### OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT POUR LES EAUX USÉES



Localisation des travaux : Rue de Saint-Branches, Rue des Courances et Impasse de La Bougrie

Période des travaux : juillet 2008 - octobre 2008

Nature et objectifs des travaux :

Pour l'amélioration de votre cadre de vie, la commune a réalisé un ouvrage d'assainissement pour les eaux usées.

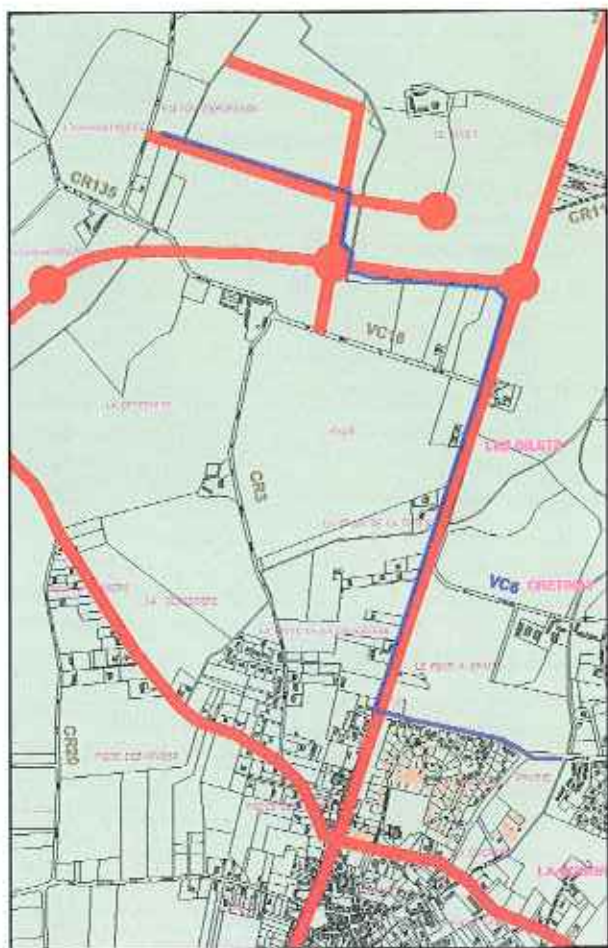
Dans le cadre du lotissement S2G permettant la mise en œuvre de techniques alternatives pour la collecte et l'évacuation des eaux pluviales de voirie, il est apparu nécessaire d'agrandir le réseau de la collecte des eaux usées desservant les riverains de la rue de Saint-Branches, rue des Courances et de l'Impasse de la Bougrie.

- Travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur une longueur de 280 m,
- Travaux sur le réseau des eaux usées sur une longueur de 764 m,
- Réalisation d'un muret en parpaings pleins en délimitation du trottoir et de la Maison Familiale Rurale.

Montant des travaux : 204 000 € HT

# TRAVAUX

## ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ENTRE LE POSTE DE REFOULEMENT ET LA FUTURE STATION D'ÉPURATION



**Localisation des travaux :** Rue de Genevray, Rue des Peupliers, RD 910 (ex RN10) et ISOPARC

**Période des travaux :** septembre 2008 - décembre 2008

**Nature et objectifs des travaux :**

Pour permettre l'évacuation des eaux usées de la commune lors de la mise en service de la future station d'épuration, la commune a mis en place, entre le poste de refoulement situé sur la prairie et la future station d'épuration à ISOPARC, un collecteur d'eaux usées.

### DÉRASEMENT D'ACCOTEMENT

**Localisation des travaux :** Voie Communale n° 4 et n° 400

**Période des travaux :** octobre 2008

**Principe :**

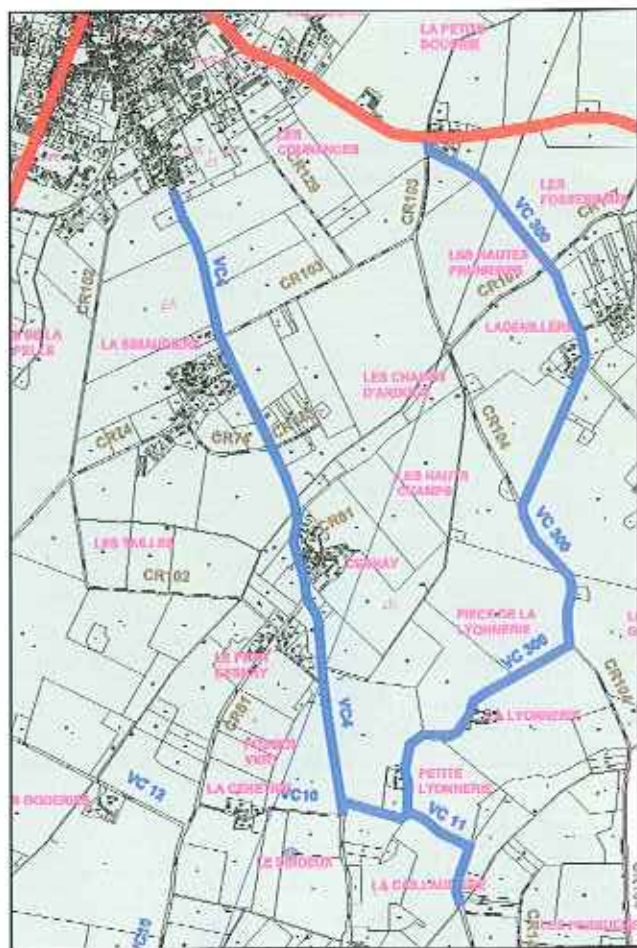
Le dérasement d'accotement consiste à remettre à niveau un accotement en enlevant les matériaux excédentaires par rapport au niveau de la chaussée.

**Nature des travaux :**

- Travaux de dérasement sur une longueur de 12 km,
- Travaux de curage de fossé sur une longueur de 12 km.

**Montant des travaux :** 12 795 € TTC.

Les élus remercient les agriculteurs de leur aide pour l'évacuation de la terre.



### AMÉNAGEMENT DU MARDEREAU

Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre est un syndicat intercommunal regroupant l'ensemble des communes traversées par l'Indre et ses affluents entre les communes de COURÇAY et PONT-DE-RUAN.



Ce syndicat s'est engagé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général d'Indre-et-Loire et la Fédération Départementale de Pêche et de protection des milieux aquatiques d'Indre-et-Loire, dans un vaste programme de restauration et d'entretien de cours d'eau. La commune de SORIGNY est concernée par le ruisseau du Mardereau. Ces quarante dernières années ce ruisseau a subi de nombreuses interventions maladroites : son lit a été bétonné et son profil modifié. À tel point qu'au fil des années ce ruisseau devenait progressivement une sorte de fossé ou d'égout à ciel ouvert.

# TRAVAUX

Le Syndicat envisage de lui redonner progressivement un aspect plus naturel avec des méandres, des fosses, des zones d'eaux calmes et d'eaux courantes. Bref un cours d'eau diversifié propice au retour d'une vie aquatique. Un objectif ambitieux qui va dans le sens des engagements pris par les pays européens pour l'atteinte du bon état écologique pour l'ensemble de nos cours d'eau d'ici 2015.

Pour réaliser ce chantier et par souci de sensibilisation, le syndicat a tenu à associer des élèves de la Maison Familiale Rurale de SORIGNY.

Le syndicat tient à remercier l'ensemble des élèves et du personnel de la MFR pour leur participation très active. Il remercie également les agriculteurs ayant accepté de fournir des cailloux et enfin la municipalité pour son écoute et sa participation. À l'avenir le syndicat espère pouvoir utiliser ce chantier comme un site pilote et innovateur dans la réhabilitation de nos cours d'eau.

## ASSAINISSEMENT DE LA VOIE DIEU



Des travaux de **construction d'un réseau d'assainissement eaux usées** rue de la Voie

Dieu entraînent des circulations alternées gérées par des feux tricolores ou par des panneaux sur la rue de la Voie Dieu, rue de Genevray et rue des Peupliers **depuis le mois d'avril et pour une durée de deux mois environ** : la vitesse est limitée à 30 km/h de part et d'autre du chantier et l'arrêt des véhicules est interdit des deux côtés de la chaussée

## LOTISSEMENT DE GENEVRAY

Des travaux de terrassement ont débuté en janvier 2009.

**Le décapage de la terre végétale effectué, les entreprises d'assainissement des eaux usées et pluviales réalisent la mise en place des réseaux.**

Pour permettre le bon déroulement du chantier, une déviation est mise en place selon les avancements des travaux et uniquement pour l'instant afin de réaliser les traversées de route. La route doit être réouverte le soir.

Depuis avril, les travaux de voirie ont débuté : la voie communale de VEIGNÉ entre le lotissement des Perraults et La Billotière est fermée pour une durée de 2 mois. Celle-ci est détruite et reconstruite entièrement.



## BÂTIMENTS

### EN COURS

#### SITE DE GENEVRAY

- Réhabilitation remarquable du site de Genevray en respect du bâti et du patrimoine existant.

- Ensemble de logements locatifs dans les anciens corps de ferme, avec accès par la cour intérieure formée par les bâtiments déjà en place et en préservant la végétation existante.

**Livraison prévue : fin 2009.**

#### MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

Ensemble à l'architecture contemporaine, assemblé perpendiculairement à la très jolie maison Gaudin, maison de caractère dont la rénovation en cours est exemplaire.

Ce projet communautaire, élaboré essentiellement par la CCVI, offrira différents espaces dédiés à la bibliothèque, la médiathèque, aux espaces expositions, ...

Le terrain jouxtant cet ensemble serait paysagé et aménagé en espace de détente.



#### TRAVAUX RÉALISÉS

- **Salle des Anciens** : remise aux normes de l'électricité, du chauffage et de la ventilation. La décoration intérieure est revue.

- **Sanitaires Publics** : réhabilitation complète : plomberie, électricité, menuiseries, peintures, faïence.



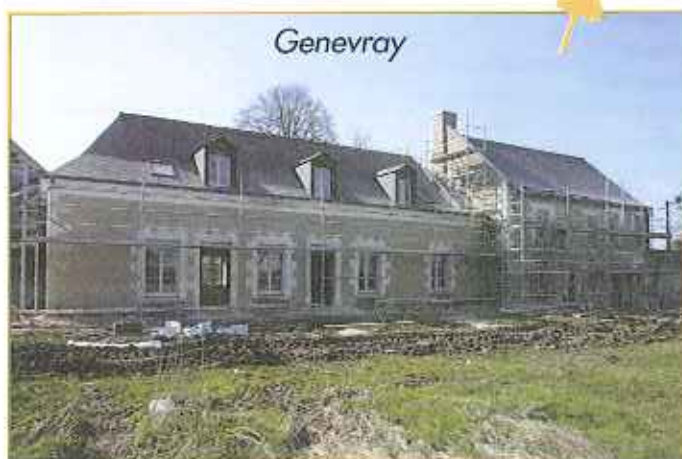
# TRAVAUX

- **Panneaux d'information** : quatre panneaux sont installés à "Lassy", "La Coutancière", "Bordebure" et "Cesnay" en vue de l'affichage des activités des associations sorignaises et les informations communales.

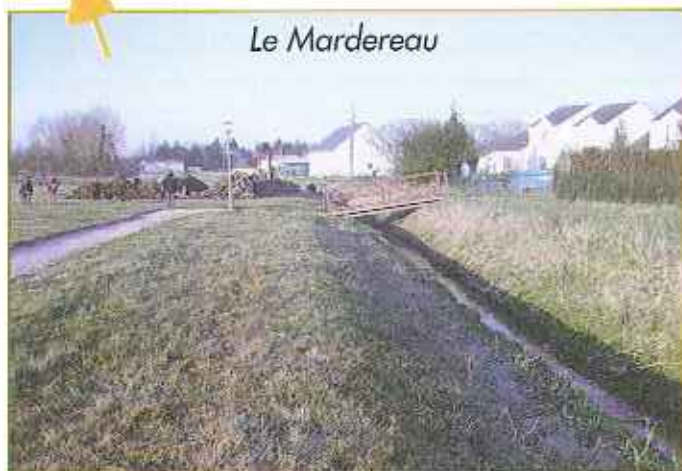


- **deux banderoles** sont disponibles pour annoncer les manifestations sorignaises, en faire la demande à la mairie 15 jours avant la manifestation.

Genevray



Le Mardereau



## MISE EN RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : Pour accueillir de nouvelles entreprises sur Isoparc Modalités de concertation

En 1996 la procédure de ZAC relative à l'aménagement du parc d'activités était retenue. Une première étape consistait en la déclaration d'utilité publique du projet.

L'étude du rapport de présentation portait sur un périmètre de 250 ha avec une première tranche de 160 ha. Le choix de limiter l'opération à la partie Est du parc d'activités était motivé par des considérations économiques et techniques.

Cependant les difficultés de commercialisation de la zone amènent à reconsidérer la stratégie d'aménagement et à lancer des études opérationnelles sur l'Ouest en façade de l'autoroute. C'est dans ce contexte que Sud Indre Développement a été sollicité pour l'implantation à court terme d'une importante société de logistique. Pour permettre cette installation, il est nécessaire de modifier les Plans Locaux d'Urbanisme des communes de MONTS et SORIGNY, notamment de procéder à la révision simplifiée du PLU de SORIGNY, arrêté le 12 février par le Conseil Municipal.

Un registre journal est tenu à la disposition du public concerné par le périmètre en mairie – service Urbanisme.

À l'issue de la concertation et de la procédure de révision simplifiée, le Maire présentera le résultat de la concertation au Conseil Municipal qui délibérera pour en tirer le bilan et approuver la révision simplifiée.

## Accueil des enfants en cas de grève des enseignants

Une liste d'une quinzaine de personnes est constituée pour accueillir les élèves en cas de grève des enseignants. Ce service est mis en place depuis début 2009.

Bien-sûr, il est préconisé aux parents qui le peuvent, de garder leurs enfants lors de ces journées.

Afin de nous permettre de déterminer le nombre d'encadrants, il est nécessaire d'informer les enseignants de la présence ou non des enfants 48 heures avant chaque grève annoncée.

## ADMR

Mme Albertine THIBAUT - ☎ 02.47.65.67.88 ou ☎ 06.15.23.04.42.

Permanence à la Mairie de Sorigny les 2<sup>èmes</sup> et dernier mardi de 15 h à 17 h.

## Permanence de l'assistante sociale

Depuis le 9 mars, la permanence de Mme Séverine MARX est assurée les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30 à la mairie - 1<sup>er</sup> étage.

## Amis sorignois les handicapés ont besoin de vous

Collecter tous les bouchons plastiques (sauf huile voiture) + bouchons liège.

Les déposer chez Mr Jean-Marc GUÉRIN - 5 rue des Lilas - SORIGNY.

Pourquoi ??

L'Association de Mr TAME avec l'argent du recyclage aide les personnes HANDICAPÉES, uniquement en Indre-et-Loire pour l'achat de matériel, l'aménagement du logement et l'aide aux familles.

UN PETIT GESTE POUR UNE BELLE CAUSE !



## Un nouvel artisan



Suite au départ en retraite de son père, Monsieur Carlos CARRICO a créé sa propre entreprise de maçonnerie au 17 rue du Château d'Eau - 37250 SORIGNY. Vous pouvez le contacter au ☎ 02.47.26.93.05 ou au 06.27.28.51.52.

## Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie. Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le formulaire "déclaration d'ouvrage : prélèvements, puits et forages à usage domestique" peut être téléchargé sur le site [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr) rubrique "Ressources, territoires et habitats - puits et forages domestiques" ou disponible à la mairie de SORIGNY auprès du service Urbanisme : Mme Sylvie DUCROTOY au ☎ 02.47.34.27.71.

## Le rando raid il arrive enfin sur la CCVI...

Après deux ans d'attente, c'est enfin officiel, le Rando Raid est de retour. En effet, après le tel succès du premier, il était impossible de ne pas recommencer. C'est pourquoi nous pouvons vous annoncer officiellement que le Rando Raid II "Les fous du volant" aura lieu du 15 au 18 juillet 2009.

C'est l'occasion pour 40 jeunes âgés de 14 à 17 ans de vivre une véritable aventure près de chez eux.

Les différentes équipes de jeunes vont pratiquer durant 4 jours, toutes sortes d'épreuves sportives encore plus drôles et plus folles que le premier Rando Raid. Seulement, vous dire ce qu'ils vont faire, est impossible. Nous souhaitons garder le suspens. La seule information que nous pouvons vous dévoiler, c'est qu'ils vont relier les huit communes de la CCVI avec un moyen de locomotion très peu répandu. Le coût de ce séjour itinérant encadré par les animateurs jeunesse de toute la CCVI, n'excèdera pas 50 € par jeune.

Les dossiers d'inscriptions sont désormais disponibles. Vous pouvez les retirer dans tous les accueils de jeunes de la CCVI. Faites vite il n'y a que 40 places disponibles.

☎ : 06.23.08.47.26 - [www.ccvj-jeunesse.fr](http://www.ccvj-jeunesse.fr)

## »»» L'accueil des enfants de 0-4 ans

Les établissements multi-accueils de la CCVI (ESVRES, VEIGNÉ, MONTBAZON, MONTS) peuvent accueillir vos enfants de façon occasionnelle (contrat séquence ou halte garderie).

### QU'EST-CE QU'UN ACCUEIL OCCASIONNEL ?

- C'est un accueil de quelques heures, une matinée, une après-midi, ou plus, en fonction des places disponibles.
- C'est un accueil qui permet la socialisation de votre enfant, en partageant des moments de jeux, de repas, de sieste avec des petits copains de son âge, et peut-être aussi de le préparer à une éventuelle et future entrée en maternelle ...
- Ceci peut vous permettre la réalisation des activités ou des démarches de façon plus sereine en dehors de la présence de votre enfant.
- Vous allez rencontrer une équipe de professionnelles "petite enfance" qui sera à votre écoute, pour vous accompagner dans votre rôle de parent.
- Ou tout simplement vous autoriser une pause afin de garder l'énergie nécessaire que demandent les tout petits au quotidien !

Alors n'hésitez pas à contacter les directrices des multi-accueils :

- **ESVRES "Les Lutins"** au ☎ 02.47.26.42.26  
Christine BESSON
- **MONTBAZON "Les Petits Mousses"** au ☎ 02.47.26.23.22  
Frédérique HURSTEL
- **MONTS "La Maison de l'Éveil"** au ☎ 02.47.26.64.83  
Valérie MEUNIER
- **MONTS "1.2.3 Soleil"** au ☎ 02.47.39.91.13  
Sylvie LEMONNIER
- **VEIGNÉ "Les Petits Malins"** au ☎ 02.47.73.17.04  
Marie-Claire BONAMY
- **VEIGNÉ "La Passerelle"** au ☎ 02.47.43.00.86  
Sylvie PINEAU

## »»» Yveline Lordonné : un départ... quoi que !



Yveline et Jacques LORDONNÉ se sont installés dans la vie sorignoise en 1980.

Par ailleurs, Yveline avait à l'esprit de s'implanter bien davantage en créant une pharmacie jusqu'alors inexistante dans la commune. Les conditions d'autorisation d'ouverture étaient liées

au chiffre de la population qui atteignait 1793 habitants pour une obligation de 2000.

Par son opiniâtreté, Yveline LORDONNÉ a su surmonter, après plusieurs refus, les contraintes administratives et obtenir sa licence pour l'ouverture d'une officine Place de l'Église le 15 décembre 1981. Le 1er février 1982, après les travaux d'aménagement nécessaires, la pharmacie prenait réalité à la grande satisfaction des sorignois et des communes alentours qui avaient contribué, par la prise en compte d'une partie de leurs habitants, à l'acceptation du dossier.

Parallèlement, Yveline LORDONNÉ s'est investie au niveau associatif. Présente depuis la création des Tréteaux Sorignois, elle a, en 2001, mis en route et assuré la présidence de "Drôles en Scène" ce, jusqu'en 2008. Elle fut également présidente de la Gymnastique Volontaire pendant une saison, membre de l'Association Sportive de Tennis et de l'association "Les Dix Doigts".

Au final une vie professionnelle et une vie personnelle bien remplies. Demain sera venu le temps de refermer la première. Satisfaite d'avoir assuré sa succession, elle remercie les sorignois de la confiance qu'ils lui ont témoigné. Pour ce qui est de sa vie associative, Yveline LORDONNÉ souhaite poursuivre ses activités sorignaises. Nous aurons donc encore souvent le plaisir de croiser cette figure de SORIGNY, courtoise et dynamique.



### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ENFANTS-PARENTS DE LA CCVI

Nouveau numéro de ☎ fixe : 09.62.31.08.58

## »»» De l'or pour Pierre-Yves Chevrier

Fin 2008, Pierre-Yves CHEVRIER a reçu des mains de Patrick SUBREMON, Préfet, en présence d'Alain ESNAULT la médaille d'or de la jeunesse est des sports.

En effet cet ancien conseiller municipal a tenu la présidence du club de tennis de SORIGNY pendant de longues années. Il s'est vraiment engagé auprès des jeunes en obtenant les diplômes d'éducateur, de juge-arbitre de rencontres par équipes du 2<sup>ème</sup> degré. Titulaire des diplômes de formateur du 2<sup>ème</sup> degré de juge-arbitre par équipes et de tournoi, il forme les candidats du département. Pierre-Yves CHEVRIER siège depuis maintenant 12 ans au comité départemental de tennis d'Indre-et-Loire.



# LES ASSOCIATIONS

## La Boule Sorignoise

Dates des concours organisés à SORIGNY :

- le samedi 16 mai,
- le samedi 20 juin,
- le mardi 14 juillet.

Inscriptions à partir de 13 h 30. Jet du but 14 h 30. Ceux-ci se dérouleront en 4 parties et les engagements seront remis en jeu.

De même, si vous voulez rejoindre le club, les entraînements se déroulent tous les vendredis et commenceront le vendredi 3 Avril à partir de 15 h et suivant le temps. La carte est de 10 €/an et vous donne droit à participer aux interclubs avec ESVRES et VEIGNÉ.

Vous pouvez contacter Mme Claudette PASQUIER au ☎ 02.47.26.23.04.

## Sorigny Animation

**Dimanche 17 mai** : rallye autos motos départ salle des fêtes à 8 h, adultes : 15 € et enfants : 8 €

**SORIGNY en fête les samedi 13 et dimanche 14 juin** : fête champêtre, western et country - Prairie salle Polyvalente

**Dimanche 5 juillet** : brocante - Prairie salle Polyvalente

**Mardi 14 juillet** : feu d'artifice suivi d'un bal gratuit - Prairie salle Polyvalente

Pour tout renseignement, contacter M. Marc GRELLIER au ☎ 06.18.06.76.04.

## Drôles en scène

**Samedi 23 mai** : 20 h 30 représentations théâtrales à la salle des fêtes

**Dimanche 24 mai** : 14 h 30 représentations théâtrales à la salle des fêtes

Tarifs : Adultes : 5 € ; enfants mineurs : 2 €

Réservations au ☎ 06.62.17.25.38

## SIGEMVI

**Mardi 9 juin** : concert d'élèves de piano et violon à la salle des fêtes à 19 h - gratuit

**Mardi 23 juin** : concert de fin d'année à la salle des fêtes à 20 h 30 - gratuit

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

**Judi 18 juin** : assemblée générale à 21 h, salle des Anciens

**Vendredi 26 juin** : marche de fin d'année départ à 19 h salle des Anciens suivi du verre de l'amitié et d'une collation.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE à partir du 4 mai 2009

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

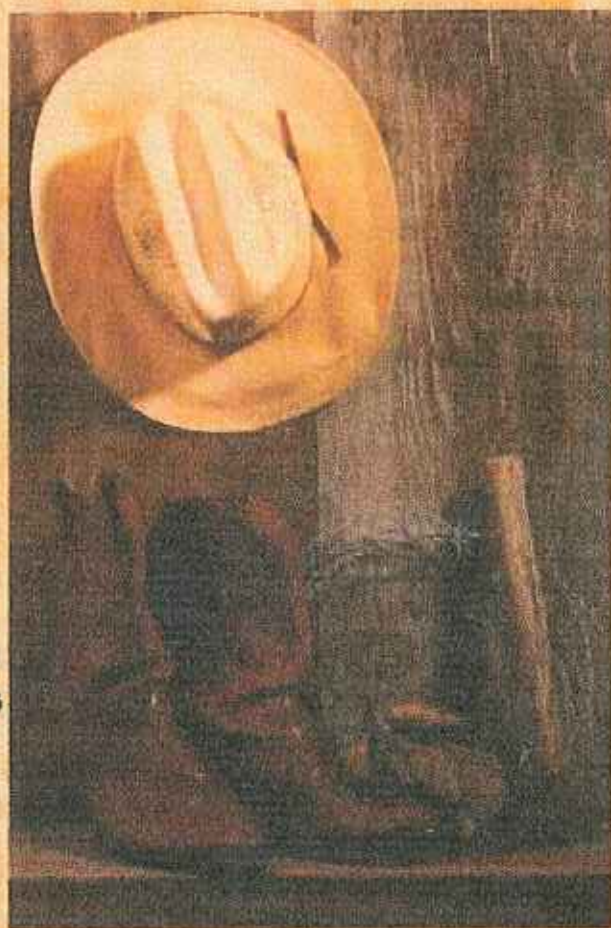
☎ 02.47.34.27.70 - Fax : 02.47.34.27.79.  
mairie.sorigny@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.mairie-sorigny.com>

# SORIGNADES EN FÊTES

**13 ET 14 JUIN 2009**

**VIVEZ SUR LE THEME WESTERN**



**JEUX les Sorignades!**  
**Voitures US**  
**Rodéo Mécanique**  
**Exposants**  
**Vêtements Western**  
**Manèges**

**Show de Danse**  
**Country avec**  
**ANGEL'S COUNTRY**  
**Tréteaux Sorignois**  
**Drôles en scène**  
**Concert avec**  
**JODIE LYNN**

**Dîner Spectacle à 21h**

**Salle Polyvalente**

**Repas Western 12€**

**French-CanCan Country**

**par La troupe CLAP**

**Renseignements : 06 18 06 76 04**